



LPO Rempart - SEP Vinci



Lycée polyvalent du Rempart  
SEP Léonard de Vinci  
Marseille

Lycée Polyvalent Rempart-Vinci / SEP Vinci

8 rue du Rempart

13007 Marseille

Tel : 04.91.14.01.40

Mél : [ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr)

Site internet : <https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-devinci/spip/>

## **Affectation rentrée 2024**

LPO Rempart - SEP Vinci

- 1<sup>ère</sup> année **CAP Bijouterie** (30 places)
- 2<sup>nde</sup> Bac Professionnel **Prothèse dentaire** (15 places)

Marseille le 14/02/2024

**Objet : Tests Probatoires pour intégrer les sections CAP Bijouterie et Bac Professionnel Prothèse dentaire au LPO Rempart - SEP Vinci**

### **1. Modalités d'affectation**

L'affectation dans l'une de ces sections est conditionnée **par le passage de tests probatoires**.

Les candidats, **élèves de 3<sup>ème</sup> ou de 2<sup>nde</sup> en réorientation**, qui souhaitent s'inscrire dans l'une de ces deux filières doivent passer ces tests et effectuer en parallèle un **dossier d'orientation post 3<sup>ème</sup> ou réorientation 2<sup>nde</sup>** auprès de leur **établissement d'origine** (procédure Affelnet).

Dans le cadre de la procédure Affelnet, la Direction Académique attribuera un bonus de points aux élèves ayant passé les tests **avec succès** qui sera déterminant pour l'affectation.

Ce bonus sera accordé **UNIQUEMENT** sur le vœu n°1 (si l'élève a passé les tests en bijouterie avec succès mais qu'il positionne la filière Bijouterie en 2<sup>ème</sup> vœu, il n'aura pas le bonus.)

**Les élèves de 3<sup>ème</sup> restent prioritaires** lors des affectations.

### **L'inscription aux tests probatoires**

En raison du calendrier scolaire, la **date retenue cette année est le mercredi 15 mai 2024**.

Inscription des élèves aux tests : chaque établissement d'origine renseignera le tableau excel joint et le transmettra à la SEP Vinci sous format xls (ni manuscrit, ni scanné) à : [ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130172s@ac-aix-marseille.fr) pour le vendredi 12/04/2024 (délai de rigueur, aucune inscription ne sera possible après cette date)

**Attention !**

**Aucune convocation individuelle ne sera transmise aux élèves. Ils devront se présenter au lycée selon la date et horaires indiqués ci-dessous pour chaque test.**

***Il appartient à l'établissement d'origine de communiquer ces informations à leurs élèves***

**2. Modalités de passage et horaires des tests probatoires**

➤ **Mercredi 15 mai 2024 :**

- **1<sup>ère</sup> année de CAP Bijouterie : 13h30-16h30**
- **2<sup>nd</sup>e BAC professionnel Prothèse dentaire : 13h30-15h30**

**Pour le passage des tests, les élèves doivent se munir obligatoirement de :**

- leur pièce d'identité ou carnet de correspondance avec photographie **pour la vérification de l'identité du candidat** (obligatoire dans le cadre d'une procédure administrative d'affectation)

- de quoi écrire

Aucune compétence ni connaissance des professions ou de l'utilisation des outils techniques ne sont nécessaires pour la réussite de ces tests. Il s'agit de déceler chez l'élève les aptitudes et les qualités pour l'apprentissage de ces métiers particuliers.

**Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de l'établissement :**

**<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-devinci/spip/>**

Pour l'équipe de direction

La Provisure adjointe